



Material Safety Data Sheet

SCOTTS CANADA LTD.

2000 Argentia Road,
Plaza 5, Suite #101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7

Tel. Office: (905) 814-7425
Fax: (905) 814-7392
Medical & Pet Emergencies: 1-888-779-7919
Accidents/Spills (CANUTEC): 1-613-996-6666

SCOTTS® LAWN FERTILIZER 27-3-4

1. PRODUCT AND COMPANY IDENTIFICATION

PRODUCT NAME: SCOTTS® LAWN FERTILIZER 27-3-4

PRODUCT CODE: 01294-1, 01298-1

PRODUCT DESCRIPTION: Lawn Fertilizer

WHMIS CLASS: Exempt - Product intended for consumer use only. WHMIS panel not required.

TDG CLASSIFICATION: Not Regulated

PN: S8738

REGISTRANT

Scotts Canada Ltd., 2000 Argentia Road,
Plaza #5, Suite 101, Mississauga,
Ontario L5N 2R7
Phone: : (905) 814-7425
Fax: (905) 814-7392

MANUFACTURER

The Scotts Company
Earthgro - Hyponex - Miracle Gro - Scotts
Scotts Sierra - Swiss Farms
14111 Scottslawn Road
Marysville, OH 43041

Medical & Pet Emergencies: 1-888-779-7919
CANUTEC (Canada): 613-996-6666

24 HR. EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS
CHEMTREC (U.S.): (800) 424-9300
International: 1-703-527-3887
Emergency Phone: 1-937-644-0011

2. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

<u>Chemical Name</u>	<u>CAS#</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>ACGIH TLV</u>
Urea	57-13-6	None	None
Ammonium Phosphate	7722-76-1	None	None
Ammonium Sulfate	7783-20-2	None	None
Potassium Sulfate	7778-80-5	None	None
Nuisance Dust		15 mg/m3	3 mg/m3

COMMENTS: The ACGIH Threshold Limit Values (TLV) for nuisance (inert) dusts containing < 1% crystalline silica and no asbestos are: 10 mg/m³ inhalable particulates and 3 mg/m³ respirable particulate. The OSHA TLV is 15 mg/m³ total dust, 5 mg/m³ respirable fraction. Material exposure limits are for airborne 8-hour time-weighted averages and apply only to occupational exposures.

3. HAZARDS IDENTIFICATION

EMERGENCY OVERVIEW

IMMEDIATE CONCERNS: CAUTION: May cause eye irritation. Keep out of reach of children.

POTENTIAL HEALTH EFFECTS

EYES: May cause eye irritation.

SKIN: Not known to be a skin irritant.

INGESTION: Possible nausea, vomiting, diarrhea.

INHALATION: May cause symptoms typical of a nuisance dust, such as coughing, sneezing, and minor respiratory tract irritation.

MEDICAL CONDITIONS AGGRAVATED: Inhalation of dust may aggravate asthma.

ROUTES OF ENTRY: Ingestion, skin, inhalation, and/or eyes.

4. FIRST AID MEASURES

EYES: If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

SKIN: If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

INGESTION: If swallowed, call a poison control center or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to by the poison control center or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

INHALATION: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control center or doctor for further treatment advice.

COMMENTS: See product label for specific First Aid Measures. The above measures are the most conservative and would apply in the event a product label is not immediately available.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

EXTINGUISHING MEDIA: Dry chemical or select appropriate method of extinguishing surrounding fire. Contain any run-off as ingredients may be toxic to aquatic organisms.

HAZARDOUS COMBUSTION PRODUCTS: In a fire, ammonia and toxic oxides of nitrogen, carbon, potassium and sulfur may be generated.

FIRE FIGHTING PROCEDURES: Use self-contained air supply. Contain run-off as ingredients may be toxic to aquatic organisms.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

GENERAL PROCEDURES: Sweep up spills. Use good housekeeping practices. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove to approved landfill.

7. HANDLING AND STORAGE

HANDLING: See label. Wash hands with soap and water after handling product. Avoid container breakage. Avoid inhalation or contact with skin, eyes, or clothing. Do not contaminate water sources when disposing of equipment wash waters. Keep out of lakes, streams, or ponds. **KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.**

STORAGE: See label. **KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.** Avoid container breakage. Store in cool, dry area in closed container or package. Keep away from feed or foodstuffs.

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

ENGINEERING CONTROLS: Use adequate ventilation to keep the airborne concentrations of this material below the recommended exposure standard.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

EYES AND FACE: See label. Protective eye wear is normally not required but is suggested so contact can be avoided.

SKIN: No special protective clothing is required under normal use conditions. Wear long pants, shoes, and socks when applying the product. Avoid tracking product into the home.

RESPIRATORY: If airborne dust levels are high, a dust mask is recommended to avoid inhalation.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

PHYSICAL STATE: Solid

APPEARANCE: Granular mixture.

COLOR: Multi-colored.

10. STABILITY AND REACTIVITY

STABLE: YES

HAZARDOUS POLYMERIZATION: NO

CONDITIONS TO AVOID: Avoid moisture.

HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS: High temperatures of fire may produce irritating gases & vapors.

INCOMPATIBLE MATERIALS: None known.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

CARCINOGENICITY:

CARCINOGENICITY COMMENTS: IARC: No; NTP: No; OSHA: No

GENERAL COMMENTS: There are limited data regarding this product. Exposure to this product can occur by eye and skin contact, ingestion, or inhalation of dust/mists. Eye contact may cause slight, temporary irritation. Skin contact may cause mild irritation in susceptible persons. High dust/mist concentrations may cause mild respiratory tract irritation with coughing and nasal discharge. Ingestion may result in gastrointestinal irritation. All materials contained in this product are considered to have low toxicity by the expected routes of exposure.

12. ECOLOGICAL INFORMATION

ECOTOXICOLOGICAL INFORMATION: Keep out of lakes, streams, or ponds.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

DISPOSAL METHOD: Read and follow label disposal instructions. If empty, do not reuse container, discard in trash. If partially filled, call local solid waste agency or 1-800-CLEANUP for disposal instructions. Never place unused product down any drain and keep away from water sources.

14. TRANSPORT INFORMATION

UNITED STATES:

DOT (DEPARTMENT OF TRANSPORTATION)

PROPER SHIPPING NAME: Not DOT regulated.

OTHER SHIPPING INFORMATION: The transportation information shown may not apply to all shipping situations. Consult 49 CFR, or appropriate Dangerous Goods Regulations for additional description requirements (e.g., technical name) and mode-specific or quantity-specific shipping regulations.

CANADA:

PROPER SHIPPING NAME: Not Regulated.

15. REGULATORY INFORMATION

GENERAL COMMENTS: Refer to product label for disposal recommendations. Contact local authorities for proper disposal of large quantities of product.

16. OTHER INFORMATION

REVISION SUMMARY New MSDS

NFPA CODES

HEALTH: 2 FIRE: 0 REACTIVITY: 0

NFPA STORAGE CLASSIFICATION: NFPA Hazard Rating: 0=Least; 1=Slight; 2=Moderate; 3=High; 4=Severe.

MANUFACTURER DISCLAIMER: The information contained herein is, to the best of the Manufacturer's (see Section 1) knowledge and belief, accurate and reliable as of the date of preparation of this document. However, no warranty or guarantee, express or implied, is made as to the accuracy or reliability, and the Manufacturer shall not be liable for any loss or damage arising out of the use thereof. No authorization is given or implied to use any patented invention without a license. In addition, the Manufacturer shall not be liable for any damage or injury resulting from abnormal use, from any failure to adhere to recommended practices or from any hazards inherent in the nature of the product.

GENERAL STATEMENTS: This document contains health, safety, and environmental information useful to emergency response agencies, health care providers, manufacturers, and workers/employees. It does not replace the precautionary language, use directions, or the storage and disposal information found on the product label.

MSDS Ref. No: 55612-2

Date-Revised: 10/24/2003

Revision No: New MSDS

Scotts® Lawn Fertilizer 27-3-4



Fiche technique santé sécurité

SCOTTS CANADA LTÉE

2000 Argentia Road,
Plaza 5, Suite #101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7

Tél.-bureau : (905) 814-7425
Télécopieur : (905) 814-7392
Urgences médicales et animales : 1-888-779-7919
Accidents/déversements (CANUTEC) : 1-613-996-6666

ENGRAIS POUR LA PELOUSE 27-3-4 SCOTTS®

17. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : Engrais pour la pelouse 27-3-4 Scotts®

CODE DE PRODUIT : 01294-1, 01298-1

DESCRIPTION DU PRODUIT : Engrais pour la pelouse

CATÉGORIE SIMDUT : Exempt - Produit destiné aux consommateurs seulement. Tableau SIMDUT non requis.

CLASSIFICATION TMD : Non réglementé

NP : S8738

DÉTENTEUR D'HOMOLOGATION

Scotts Canada Ltée, 2000 Argentia Road,
Plaza #5, Suite 101, Mississauga,
Ontario L5N 2R7
Tél. : (905) 814-7425
Télééc. : (905) 814-7392

FABRICANT

The Scotts Company
Earthgro - Hyponex - Miracle Gro - Scotts
Scotts Sierra - Swiss Farms
14111 Scottslawn Road
Marysville, OH 43041

Urgences médicales et animales : 1-888-779-7919
CANUTEC (Canada) : 613-996-6666

NUMÉROS D'URGENCE 24 H
CHEMTREC (É.-U.) : (800) 424-9300
International : 1-703-527-3887
Tél. en cas d'urgence : 1-937-644-0011

18. COMPOSITION / DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>NET - OSHA</u>	<u>TLV - ACGIH</u>
Urée	57-13-6	Aucun	Aucun
Phosphate d'ammonium	7722-76-1	Aucun	Aucun
Sulfate d'ammonium	7783-20-2	Aucun	Aucun
Sulfate de potassium	7778-80-5	Aucun	Aucun
Poussières nuisibles		15 mg/m ³	3 mg/m ³

COMMENTAIRES : Les valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (TLV) relativement à la poussière nuisible (inerte) contenant < 1% de silice cristalline et aucune trace d'amiante sont les suivantes : 10 mg/m³ de particules inhalables et 3 mg/m³ de particules respirables. TLV de l'OSHA : 15 mg/m³ de poussière totale, 5 mg/m³ de fraction respirable. Les limites d'exposition au produit sont fonction de moyennes pondérées en fonction du temps de 8 heures (dans l'air) et ne s'appliquent qu'en milieu de travail.

19. IDENTIFICATION DES RISQUES

APERÇU DES DONNÉES D'URGENCE

PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES : ATTENTION : Peut causer une irritation des yeux. Garder hors de la portée des enfants.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : Peut causer une irritation des yeux.

PEAU : Peut causer une irritation cutanée.

INGESTION : Possibilité de nausée, vomissement, diarrhée.

INHALATION : Peut causer des symptômes semblables à ceux créés par la poussière nuisible, tels que la toux, l'éternuement et une irritation mineure des voies respiratoires.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES : L'inhalation de poussière peut aggraver l'asthme.

VOIES DE PÉNÉTRATION : Ingestion, peau, inhalation et/ou yeux

20. PREMIERS SOINS

YEUX : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau de 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, s'il y a lieu, après les cinq premières minutes et poursuivre le rinçage. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

PEAU : En cas de contact avec la peau ou les vêtements, retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau de 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

INGESTION : Communiquer immédiatement avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Faire boire doucement un verre d'eau à la personne incommodée si elle est en mesure d'avaler. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'indications contraires d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

INHALATION : Sortir la personne incommodée à l'air frais. Si la personne ne respire plus, composer le 911 ou appeler une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

COMMENTAIRES : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir d'autres premiers soins. Les mesures qui précèdent sont les plus conservatrices et s'appliqueraient dans l'éventualité où l'on ne dispose pas d'étiquette du produit sous la main.

21. LUTTE CONTRE LES INCENDIES

MOYENS D'EXTINCTION : Poudre chimique ou sélectionner la méthode d'extinction appropriée pour une attaque concentrique. Contenir les eaux de ruissellement car les ingrédients peuvent être toxiques pour les organismes aquatiques.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : L'incendie peut libérer de l'ammoniac et des oxydes toxiques d'azote, de carbone, de potassium et de soufre.

MÉTHODES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Utiliser une source d'oxygène autonome. Contenir le ruissellement car les ingrédients peuvent être toxiques pour les organismes aquatiques.

22. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MARCHE À SUIVRE GÉNÉRALE : Balayer le produit déversé. Suivre de bonnes pratiques d'entretien ménager. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Après l'emploi, se laver avec de l'eau et du savon. Porter à un site d'enfouissement autorisé.

23. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION : Consulter l'étiquette. Après l'emploi, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Éviter les bris de sacs. Éviter d'inhaler ou éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de rinçage de l'équipement. Éviter le contact avec les lacs, cours d'eau ou étangs. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

ENTREPOSAGE : Consulter l'étiquette. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter les bris de sacs. Entreposer dans un endroit frais et sec, dans un contenant ou un emballage fermé, à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale.

24. MÉTHODES DE CONTRÔLE DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : Utiliser une ventilation appropriée afin que les concentrations aériennes de ce produit demeurent en deçà de la norme d'exposition recommandée.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

YEUX ET VISAGE : Consulter l'étiquette. L'équipement de protection des yeux n'est pas requis normalement mais est suggéré afin d'éviter le contact des yeux avec le produit.

PEAU : Aucun vêtement protecteur spécial n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. Mettre des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes avant d'appliquer le produit. Éviter de traîner du produit dans la maison.

VOIES RESPIRATOIRES : Si les niveaux de poussières dans l'air sont élevés, un masque antipoussière est recommandé pour éviter l'inhalation.

25. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Solide
ASPECT : Mélange granulé
COULEUR : Multicolore

26. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABLE : OUI
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : NON
CONDITIONS À ÉVITER : Éviter l'humidité
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Les températures élevées d'un incendie peuvent produire des vapeurs et des gaz irritants.
MATIÈRES INCOMPATIBLES : Aucune connue.

27. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

CANCÉROGÉNÉCITÉ:
COMMENTAIRES SUR LA CANCÉROGÉNÉCITÉ : IARC : non; NTP : non; OSHA : non

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX : Les données sur ce produit sont limitées. L'exposition à ce produit peut survenir par le contact oculaire ou cutané, par ingestion ou par inhalation de poussière/brouillard de pulvérisation. Le contact oculaire peut causer une légère irritation temporaire. Le contact cutané peut causer une légère irritation chez les personnes sensibles. Les concentrations élevées de poussière/brouillard de pulvérisation peuvent causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures accompagnée de toux et d'écoulement nasal. L'ingestion peut produire une irritation gastrointestinale. Tous les ingrédients de ce produit sont considérés comme ayant une faible toxicité par les voies de pénétration prévues.

28. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES : Éviter le contact avec les lacs, cours d'eau ou étangs.

29. ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Lire et suivre les instructions d'élimination sur l'étiquette. Lorsque le contenant est vide, ne pas le réutiliser mais le jeter aux ordures. S'il est partiellement rempli, appeler un organisme spécialisé dans les déchets solides ou composer le 1-800-CLEANUP pour obtenir des instructions d'élimination. Ne jamais jeter de produits inutilisés dans un drain et garder à l'écart des sources d'eau.

30. DONNÉES SUR LE TRANSPORT

ÉTATS-UNIS

DOT (MINISTÈRE DU TRANSPORT)

APPELLATION APPROPRIÉE AUX FINS D'EXPÉDITION : Non réglementé par le ministère du Transport.

NOTES SPÉCIALES SUR L'EXPÉDITION : Les données de transport indiquées peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations d'expédition. Consulter 49CFR ou les réglementations particulières sur les marchandises dangereuses pour connaître les exigences en matière de description additionnelle (p. ex., nom technique) et les exigences précises quant au mode de transport et à la quantité.

CANADA

APPELLATION APPROPRIÉE AUX FINS D'EXPÉDITION : Non réglementé

31. DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX : Consulter l'étiquette de produit pour obtenir des recommandations en matière d'élimination. Communiquer avec les autorités locales pour l'élimination appropriée de grandes quantités de produit inutilisées.

32. AUTRES RENSEIGNEMENTS

RÉSUMÉ DE LA RÉVISION Nouvelle FTSS

CODES NFPA

SANTÉ : 2 **INCENDIE** : 0 **RÉACTIVITÉ** : 0

CLASSIFICATION D'ENTREPOSAGE DE LA NFPA : Cote de danger NFPA : 0=Minime; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Élevé; 4=Grave.

DÉCLARATION DU FABRICANT : Les données contenues dans le présent document sont, à la connaissance du fabricant (voir la section 1), exactes et fiables à la date de l'établissement du présent document. Toutefois, aucune garantie, exprès ou implicite, n'est faite quant à leur exactitude ou à leur fiabilité, et le fabricant rejette toute responsabilité relativement aux pertes ou aux dommages découlant de l'utilisation de ce produit. Aucune autorisation n'est accordée ni sous-entendue relativement à l'utilisation sans licence d'une invention brevetée. De plus, le fabricant rejette toute responsabilité quant aux dommages ou blessures découlant de l'utilisation inappropriée du produit, de la non-conformité aux pratiques recommandées ou des risques propres à la nature du produit.

ÉNONCÉS GÉNÉRAUX : Ce document contient des données en matière de santé, de sécurité et d'environnement, utiles aux organismes d'intervention d'urgence, aux fournisseurs de soins de santé, aux fabricants et aux travailleurs/employés. Il ne remplace pas les précautions, le mode d'emploi ni les données sur l'entreposage ou l'élimination qu'on retrouve sur l'étiquette du produit.

N° réf. FTSS : 55612-2

Date de révision : 2003.10.24

N° de révision : Nouvelle FTSS

Scotts® Engrais pour la pelouse 27-3-4